

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 9 JUIN 2023

Date de convocation : 30 MAI 2023

Date d'affichage : 30 MAI 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à MURCIA B. + GARCIA M.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2023-04-13

OBJET

**Organisation d'un accueil de loisirs en direction
des jeunes de 11 à 16 ans au mois d'août 2023 - Tarifs**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la décision du Bureau Municipal de mettre en place un accueil de loisirs à destination des jeunes de 11 à 16 ans, les après-midis du mois d'août 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 voix « POUR », 1 abstention : CLOSSE Emmanuelle),

DECIDE l'organisation d'un accueil de loisirs à destination des jeunes de 11 à 16 ans, du 1^{er} au 18 août 2023 inclus. Cette structure fonctionnera uniquement les après-midis.

FIXE la participation des parents comme suit :

Quotient familial	Tarif les 3 semaines
0 à 700 €	30 €
701 € et plus	45 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette décision.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

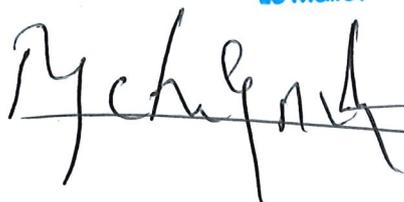


Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 13/06/2023
Publiée ou notifiée le 14/06/2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Haveluy
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB20230413
Objet :	Organisation d'un accueil de loisirs en direction des jeunes de 11 à 16 ans au mois d'août 2023 - Tarifs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215902925-20230609-DELIB20230413-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902925-20230609-DELIB20230413-DE-1-1_0.xml	text/xml	933 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB 2023_04_13.pdf Nom métier : 99_DE-059-215902925-20230609-DELIB20230413-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	349.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2023 à 14h28min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2023 à 14h30min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2023 à 14h30min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2023 à 14h30min33s	Reçu par le MI le 2023-06-13